

Questions Regarding RFA-DRC-001

*For each section of questions, the questions will be answered in English first, and then in French.
Pour chaque section de questions, les questions seront répondues en anglais d'abord, puis en Français.*

August 30, 2022

Q1: I would like to confirm if any of the Congolese banks could apply.

A1: Yes, for-profit banking institutions are eligible for award and are encouraged to apply with applications that align with the specific objectives as laid out in the RFA. As a reminder, this may increase the co-investment requirement depending on the applicant's technical proposal. As page 3 of the RFA states, "If loans or equity investments are included in partner activities, MSP requires a **five to one** matching investment." If any banking institutions have specific questions regarding this, they may reach out to grants_nof@ftf-msp.org and attend our upcoming Applicant's Conference on September 5.

Q2: I am reaching out to find out if there are opportunities for Senegal?

A2: There are currently no MSP opportunities in Senegal.

Q3: I wish to enquire if the DRC funding opportunity is restricted to DRC or applications are acceptable from Nigeria

A3: Thank you for your interest. To confirm, proposed business ideas and activities must take place in the Democratic Republic of Congo, and as stated on page 3 of the RFA, "Applicants must be legally registered to operate in the Democratic Republic of Congo at the time of award." If you are not currently registered to operate in the Democratic Republic of Congo but plan to do so, you must be legally registered by April 1, 2023 or you will forfeit the award.

Q4: We hereby request to find out if we eligible to participate in this rfp request for funds. We are a Zambian based company that are into Power and energy solution.

A4: Thank you for your interest. Regarding a company's legal operations, the proposed business ideas and activities must take place in the Democratic Republic of Congo, and as stated on page 3 of the RFA, "Applicants must be legally registered to operate in the Democratic Republic of Congo at the time of award." If you are not currently registered to operate in the Democratic Republic of Congo but plan to do so, you must be legally registered by April 1, 2023 or you will forfeit the award. Regarding the power and energy sector, as long as the proposed activities align with the objectives laid out in the RFA, eligible applicants within this industry are encouraged to apply.

Q5: I am writing to know whether applications for the catalytic opportunity should be sent in French or English.

A5: For this effort (DRC-RFA-01) DAI/MSP will accept proposals in either English or French (one or the other). English language is preferred when possible, however applicants may choose whichever language allows them to best articulate their business idea.

Q1 : Je voudrais confirmer si l'une des banques congolaises peut postuler.

R1 : Oui, les institutions bancaires à but lucratif sont éligibles pour l'attribution et sont encouragées à postuler avec des candidatures qui correspondent aux objectifs spécifiques définis dans l'appel de demandes. Pour rappel, cela peut augmenter l'exigence de co-investissement en fonction de la proposition technique du demandeur. Comme l'indique la page 3 de l'appel de demandes, "si des prêts ou des prises de participation sont inclus dans les activités des partenaires, MSP exige un investissement de contrepartie de cinq pour un". Si des institutions bancaires ont des questions spécifiques à ce sujet, elles peuvent contacter grant_nof@fff-msp.org et assister à notre prochaine conférence des candidats le 5 septembre.

Q2: Je vous contacte pour savoir s'il existe des opportunités pour le Sénégal?

R2: Il n'y a actuellement aucune opportunité MSP au Sénégal.

Q3 : Je souhaite savoir si l'opportunité de financement de la RDC est limitée à la RDC ou si les candidatures du Nigéria sont acceptables.

R3 : Merci pour votre intérêt. Pour confirmer, les idées et activités commerciales proposées doivent avoir lieu en République démocratique du Congo et, comme indiqué à la page 3 de l'appel de demandes, « les candidats doivent être légalement enregistrés pour opérer en République démocratique du Congo au moment de l'attribution ». Si vous n'êtes pas actuellement enregistré pour opérer en République démocratique du Congo mais que vous envisagez de le faire, vous devez être légalement enregistré avant le 1er avril 2023 ou vous perdrez la récompense.

Q4 : Nous vous demandons par la présente si nous sommes éligibles pour participer à cette demande de fonds. Nous sommes une entreprise zambienne spécialisée dans les solutions d'alimentation et d'énergie.

R4 : Merci pour votre intérêt. En ce qui concerne les opérations juridiques d'une entreprise, les idées et activités commerciales proposées doivent avoir lieu en République démocratique du Congo, et comme indiqué à la page 3 de l'appel de demandes, « les candidats doivent être légalement enregistrés pour opérer en République démocratique du Congo au moment de la décerner." Si vous n'êtes pas actuellement enregistré pour opérer en République démocratique du Congo mais que vous envisagez de le faire, vous devez être légalement enregistré avant le 1er avril 2023 ou vous perdrez la récompense. En ce qui concerne le secteur de l'électricité et de l'énergie, tant que les activités proposées s'alignent sur les objectifs énoncés dans l'appel de demandes, les candidats éligibles au sein de cette industrie sont encouragés à postuler.

Q5 : Je vous écris pour savoir si les candidatures pour l'opportunité catalytique doivent être envoyées en français ou en anglais.

R5 : Pour cet effort (DRC-RFA-01), DAI/MSP acceptera les propositions en anglais ou en français (l'un ou l'autre). La langue anglaise est préférée lorsque cela est possible, mais les candidats peuvent choisir la langue qui leur permet d'articuler au mieux leur idée d'entreprise.

DRC Applicant's Conference

Monday, September 5, 2022
9:00 AM EDT (GMT-4)

Q1: What is a first loss investment?

A1: This refers to grants that take the first loss on an investment if it loses money—protecting other investors—to catalyze the participation of private investors in development projects.

Q2: Is it possible to submit two or three objectives in a single project/application or must a separate application be submitted for each objective and each sector?

A2: Yes, one application can propose to achieve multiple objectives}.

Q3: On co-financing is there a specific document to prove the capacity of what partners will be bringing to the agreement?

A3: After the application deadline, MSP will conduct a budget negotiation complete with cost verification for each shortlisted applicant. At that time, an applicant's financial documents will be requested to verify budget costs and the company's operational finances. As for the types of documents requested, this may vary depending on the company. For more information on what qualifies as co-investment, please see page 5 of the RFA, "Applicant contribution".

Q4: Do applicants need to submit supporting documents on the budget up front?

A4: No. At the time of proposal submission, the applicant does not need to submit budgetary supporting documents. If the applicant is shortlisted, MSP will lead a budget negotiation process complete with cost verification. The shortlisted applicants will then submit documents to verify budget costs prior to award.

Q5: Are NGOs eligible for this mechanism and what documents are required to confirm their eligibility?

A5: No, NGO's are not eligible for this opportunity as a primary applicant, but they can be partners jointly with a profit-making entity. Please see Q14 and Q15 for more information.

Q6: Can MSP work with partners/activities lower than 250k for partnership investment?

A6: No, \$250,000 USD is the minimum level of co-investment and the minimum grant size.

Q7: Can applicants propose a project bringing together within it proposals likely to meet the objectives assigned related to the Agriculture, Environment and Energy sectors concomitantly?

A7: Yes, if the proposal is clear about how it relates to the overlapping focus areas of agriculture, finance, and renewable energy than that would be acceptable. It is important to note that applications need not be bound to these focus areas and that we will accept applications focused on other sectors if they are deemed to have sufficient developmental merit.

Q8: Can applicants introduce a document written in both French and English languages and what is the limit of the number of pages in this case?

A8: Yes, if the applicant would like to, but applications need only be submitted in either French or English. Length requirements would still be limited to 7 pages per language and if there were any discrepancies, the English version would serve as the control.

Q9: Can the equipment procured under this facility be second hand in good and verified condition or does all have to be brand new?

A9: Any equipment to be purchased under the proposed budget must be new, to conform to USAID regulations.

Q10: Is the facility strictly for Capex - Capital investment?

A10: No. The firm's contribution to the partnership can include anything that is out of normal business operating costs, channeled exclusively to the partnership activity. This may include hiring consultants or new staff.

Q11: What does it mean: If loans or equity investments are included in the partner activities, MSP requires a five-to-one matching investment?

A11: If the proposed concept is to fund a financial vehicle that in turn invests in other companies, the required matching ratio shifts to 5:1. The rationale is that financial service providers should have greater access to capital to make investments, and we are providing additional support to buy down the risk of their investment in new sectors, new customer segments, or new geographies that will have a pro-poor benefit.

Q12: Is the facility going to cover any specific target zones or territories or it will cover all the territories of DRC?

A12: MSP is targeting the whole country with this effort. However, applications having a more direct benefit on USAID's Resilience Focus Zones (Ituri, the Kivus, and Tanganyika) will be prioritized.

Q13: Can applicants buy machines only from the United States or can they buy machines from elsewhere?

A13: Procurement must follow the USAID source and origin requirements as well as specific country bans that can be addressed during co-development.

Q14: Can I include the NGOs who take care of producers in my area to strengthen my source of supply?

A14: Yes, NGO's can be part of the technical proposal as partners, collaborators, or consortium members, but there needs to be a lead applicant, or Lead Fiduciary Agent, who is a profit-making entity. See Q15 for more detail.

Q15: Can more than one applicant join efforts and co-apply?

A15: Yes, but one private sector company would need to be the lead applicant and assume financial and contractual responsibility.

Q16: If an applicant has already invested in DRC for a certain amount of time, if they reach co-development stage, how do they prove the amount already invested? Can funds already invested be used to match the co-investment funding amount?

A16: Only new investments, after the partnership agreement is signed, can count towards the co-investment requirement – no past investments can count towards the partnership.

Q17: How long must the company be in existence to be able to apply?

A17: There is no restriction for new companies. To reiterate, proposed business ideas and activities must take place in the Democratic Republic of Congo, and as stated on page 3 of the RFA, "Applicants must be legally registered to operate in the Democratic Republic of Congo at the time of award." If you are not currently registered to operate in the Democratic Republic of Congo but plan to do so, you must be legally registered by April 1, 2023 or you will forfeit the award.

Q18: I wanted to know the consideration is cash in the bank? Must we have a counterpart housed in our banks?

A18: The MSP team needs more information in order to address this question. Please submit more a more detailed inquiry to grants_nof@ftf-msp.org as soon as possible.

Q19: Can details on grant payments advances be discussed?

A19: MSP does not issue advances as they are not issued under Fixed Amount Awards, however, MSP and the grantee will agree upon a milestone payment schedule that will take into consideration cash flow needs of the grantee and may include an early milestone, such as a work plan to meet those needs.

Q20: Is there any exclusivity on the grants? Can I use MSP grant payments to fund another project?

A20: All MSP funds awarded need to be used meeting the objectives of the MSP project activity.

Q21: Other than the 1:1 matching criteria ratio to access this funding what other criteria must be met?

A21: Qualification criteria can be reviewed in the RFA and shared presentation. Concepts relating to agriculture, renewable energy, and rural development with an identified impact for targeted groups (youth and women) are preferred.

Q22: Can land be included in the partner co-investment?

A22: The acquisition of land cannot be included, nor the cost of land already owned by the applicant. Leasing of new land can count towards co-investment only. For example, a company that already owned agricultural land could not gift the land to smallholders as part of their co-investment for this activity.

Q23: Can you further explain the 5:1 match ratio? What does it mean that, "If loans or equity investments are included in the partner activities, MSP requires a five-to-one matching investment."?

A23: Please see Q11 above.

Q24: Can this project support applicants in accessing the American market?

A24: Yes, MSP can integrate support of an adviser or consultant into the partnership budget to help facilitate market entry. MSP does not have any on-the-ground presence in DRC and so will not provide direct support from the project itself.

Q25: Can a part of the applicant's current production be used as a co-investment contribution?

A25: No, the company's general production cannot be used as this is businesses as usual. MSP is financing new activities outside of the business' standard practice. These partnerships are to be focused on new initiatives – new services, new products, or new market entries.

Conférence des candidats de la RDC

lundi 5 septembre 2022

9 h 00 HAE (GMT-4)

Q1: Qu'est-ce qu'un investissement de première perte?

R1: Il s'agit de subventions qui absorbent la première perte sur un investissement qui perd de l'argent – protégeant d'autres investisseurs – pour catalyser la participation d'investisseurs privés dans des projets de développement.

Q2: Est-il possible de soumettre deux ou trois objectifs dans un seul projet ou une seule candidature ou doit-on soumettre une candidature distincte pour chaque objectif et chaque secteur?

R2: Oui, une application peut proposer d'atteindre plusieurs objectifs}.

Q3: En ce qui concerne le cofinancement, existe-t-il un document spécifique prouvant la capacité de ce que les partenaires apporteront à l'accord?

R3: Après la date limite de présentation des demandes, le MSP mènera une négociation budgétaire complète avec vérification des coûts pour chaque candidat présélectionné. A ce moment-là, les documents financiers d'un candidat seront demandés pour vérifier les coûts budgétaires et les finances opérationnelles de l'entreprise. Quant aux types de documents demandés, ils peuvent varier en fonction de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur ce qui est considéré comme un co-investissement, veuillez consulter la page 6 de l'appel à candidature, « Contribution du demandeur ».

Q4: Les candidats doivent-ils soumettre des documents justificatifs sur le budget à l'avance?

R4: Non. Au moment de la soumission de la proposition, le demandeur n'a pas besoin de présenter de pièces justificatives budgétaires. Si le candidat est présélectionné, le MSP mènera un processus de négociation budgétaire complet avec vérification des coûts. Les candidats présélectionnés soumettront ensuite des documents pour vérifier les coûts budgétaires avant l'attribution.

Q5: Les ONG sont-elles admissibles à ce mécanisme et quels documents sont requis pour confirmer leur admissibilité?

R5: Non, les ONG ne sont pas admissibles à cette opportunité en tant que candidat principal, mais elles peuvent être partenaires conjointement avec une entité à but lucratif. Veuillez consulter Q14 et Q15 pour plus d'informations.

Q6: Msp peut-il travailler avec des partenaires/activités inférieurs à 250k pour un investissement en partenariat ?

R6: No, 250 000 USD est le niveau minimum de co-investissement et la montant minimal de la subvention.

Q7: Les candidats peuvent-ils proposer un projet rassemblant en son sein des propositions susceptibles d'atteindre les objectifs assignés en lien avec les secteurs de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Énergie ?

R7 : Oui, si la proposition est claire sur la façon dont elle se rapporte aux domaines d'intervention qui se chevauchent (agriculture, finance et énergies renouvelables) . Il est important de noter que les demandes n'ont pas besoin d'être liées à ces domaines d'intérêt et que nous accepterons les demandes axées sur d'autres secteurs si elles sont jugées avoir un mérite suffisant en matière de développement.

Q8 : Les demandeurs peuvent-ils présenter un document rédigé à la fois en Français et en anglais et quelle est la limite du nombre de pages dans ce cas?

R8 : Oui, si le demandeur le souhaite, mais seul le Français et l'anglais sont éligibles. Les exigences de longueur seraient toujours limitées à 7 pages par langue et s'il y avait des divergences, la version anglaise servirait de contrôle.

Q9: L'équipement acheté dans le cadre de cette installation peut-il être d'occasion en bon état vérifié ou est-il tout neuf?

R9: Tout équipement à acheter dans le cadre du budget proposé doit être neuf, pour être conforme aux règlements de l'USAID.

Q10: Le fond est-il strictement destinée a l'investissement en capital?

R10 : Non. La contribution de l'entreprise au partenariat peut inclure tout ce qui ne fait pas partie des coûts d'exploitation normaux de l'entreprise et qui est canalisé exclusivement vers l'activité du partenariat. Cela peut inclure l'embauche de consultants ou de nouveaux employés.

Q11: Qu'est-ce que cela signifie : Si des prêts ou des investissements en actions sont inclus dans les activités des partenaires, msp exige un investissement de contrepartie de cinq pour un?

R11: Si concept proposé est de financer un véhicule financier qui, à son tour, investit dans d'autres entreprises, le ratio d'appariement requis passe à 5: 1. La raison en est que les fournisseurs de services financiers devraient avoir un meilleur accès au capital pour réaliser des investissements, et nous fournissons un soutien supplémentaire pour réduire le risque de leur investissement dans de nouveaux secteurs, de nouveaux segments de clientèle ou de nouvelles zones géographiques qui auront un avantage favorable aux pauvres.

Q12 : Le fond couvrira-t-il des zones ou des territoires cibles spécifiques ou couvrira-t-il tous les territoires de la RDC ?

R12: MSP cible l'ensemble du pays avec cet effort. Cependant, les demandes ayant un avantage plus direct sur les zones prioritaires de résilience de l'USAID (Ituri, Kivus et Tanganyika) seront prioritaires.

Q13 : Les candidats peuvent-ils acheter des machines uniquement aux États-Unis ou peuvent-ils acheter des machines d'ailleurs?

R13: Les achats doivent respecter les exigences de l'USAID en matière de source et d'origine ainsi que les interdictions spécifiques aux pays qui peuvent être abordées pendant le co-développement

Q14 : Puis-je inclure les ONG qui s'occupent des producteurs de ma région pour renforcer ma source d'approvisionnement?

R14: Oui, les ONG peuvent faire partie de la proposition technique en tant que partenaires, collaborateurs ou membres du consortium, mais il doit y avoir un candidat principal, ou un agent fiduciaire principal, qui est une entité à but lucratif. Voir Q15 pour plus de détails.

Q15 : Est-ce que plus d'un candidat peut joindre ses efforts et présenter une demande conjointe?

R15 : Oui, mais une entreprise du secteur privé doit être le demandeur principal et assumer la responsabilité financière et contractuelle.

Q16 : Si un candidat a déjà investi en RDC pendant un certain temps, s'il atteint le stade du co-développement, comment peut-il prouver le montant déjà investi ? Les fonds déjà investis peuvent-ils être utilisés pour égaler le montant du co-investissement?

R16 : Seuls les nouveaux investissements, après la signature de l'accord de partenariat, peuvent être pris en compte dans l'exigence de co-investissement – aucun investissement passé ne peut compter vers le partenariat.

Q17: Combien de temps l'entreprise doit-elle exister pour pouvoir présenter une demande?

R17: Il n'y a pas de restriction pour les nouvelles entreprises. Pour réitérer, les idées et activités commerciales proposées doivent avoir lieu en République démocratique du Congo et, comme indiqué à la page 4 de l'appel à candidatures, « Les candidats doivent être légalement enregistrés pour exercer leurs activités en République démocratique du Congo.» Si vous n'êtes pas actuellement enregistré pour opérer en République démocratique du Congo mais que vous prévoyez de le faire, vous devez être légalement enregistré d'ici le 1er avril 2023 ou vous perdrez l'attribution.

Q18: Je voulais savoir si la contrepartie est de l'argent comptant à la banque? Devons-nous avoir une contrepartie logée dans nos banques ?

R18: L'équipe MSP a besoin de plus d'informations pour répondre à cette question. Veuillez soumettre une demande plus détaillée à grants_nof@ftf-msp.org dès que possible.

Q19: Peut-on discuter des détails sur les avances de subventions?

R19: Le MSP n'émet pas de montants d'avance, car ils ne sont pas émis dans le cadre de primes à montant fixe, cependant, le MSP et le bénéficiaire conviennent d'un calendrier de paiement par jalon qui tiendra compte des besoins de trésorerie du bénéficiaire et peut inclure un jalon précoce, tel qu'un plan de travail pour répondre à ces besoins.

Q20: Y a-t-il une exclusivité sur les subventions? Puis-je utiliser les paiements de subvention MSP pour financer un autre projet?

R20 : Tous les fonds MSP octroyés doivent être utilisés pour atteindre les objectifs de l'activité du projet MSP.

Q21: Outre le ratio de critères d'appariement de 1:1 pour accéder à ce financement, quels autres critères doivent être respectés?

R21 : Les critères de qualification peuvent être examinés dans l'appel à candidatures et la présentation partagée. Les concepts relatifs à l'agriculture, aux énergies renouvelables et au développement rural ayant un impact identifié pour les groupes ciblés (jeunes et femmes) sont préférés.

Q22: Les terres peuvent-elles être incluses dans le co-investissement du partenaire?

R22: L'acquisition d'un terrain ne peut être incluse, ni le coût de terrains déjà détenus par le demandeur. La location de nouveaux terrains ne peut être prise en compte que pour le co-investissement. Par exemple, une entreprise qui possède déjà des terres agricoles ne peut pas en faire don aux petits exploitants dans le cadre de son co-investissement pour cette activité.

Q23: Pouvez-vous nous expliquer davantage le ratio de correspondance de 5:1 ? Qu'est-ce que cela signifie que « si des prêts ou des investissements en actions sont inclus dans les activités du partenaire, MSP nécessite un investissement de contrepartie de cinq pour un » ?

R23 : Veuillez consulter la Q11 ci-dessus.

Q24: Ce projet peut-il aider les demandeurs à accéder au marché américain?

R24: Oui, MSP peut intégrer le soutien d'un conseiller ou d'un consultant dans le budget du partenariat pour faciliter l'entrée sur le marché. MSP n'a aucune présence sur le terrain en RDC et ne fournira donc pas de soutien direct du projet lui-même.

Q25: Une partie de la production actuelle du demandeur peut-elle être utilisée comme contribution de co-investissement?

R25: Non, la production générale de l'entreprise ne peut pas être utilisée car il s'agit d'affaires habituelles. MSP finance de nouvelles activités en dehors de la pratique habituelles de l'entreprise. Ces partenariats doivent se concentrer sur de nouvelles initiatives – nouveaux services, nouveaux produits ou nouvelles entrées sur le marché.

September 20, 2022

Q1: Is there any limit on the number of MSPs we can apply for? Does USAID have any preference or unwritten restrictions? (Although not yet approved, we are currently in the codesign phase of the Zambia MSP and do not want to jeopardize a potential approval)

A1: No, this partnership window is seen as independent of other partnership windows being managed by the Market Systems and Partnerships (MSP) Activity. There is no limit on the number of partnerships/grants an individual company can apply for.

Q2: Is construction allowed? Can we propose the construction or improvement of a washing/pulping station? (These are small low-impact constructions that increase the quality (hence the price) of coffee.)

A2: Any cost related to construction — including building renovations — cannot be funded under this RFA, whether through the grant or as part of the one-to-one cash contribution. MSP defines construction costs as the construction, alteration, rehabilitation, improvement, or repair (including dredging, excavating, and painting) of a variety of structures or facilities.

Q3: Is there any specific KPI associated with projects aiming for (GHG) emissions reduction? Any guidelines? There is a lot of discussion on how to measure and account for GHG reduction. [We] have clearly defined a methodology resulting from different approaches and internal developments, but we want to make sure we are accurate when proposing GHG reduction.

A3: Positive environmental impact is not included as a criterion in the request for application under this facility.

Q4: Could include innovative products aiming to diversify the income? We are thinking about "[cascara](#)" (husk) products from coffee cherries.

A4: Yes, this would be considered as a new project under this co-investment opportunity.

Q5: In the past, we have improved financial inclusion and empowered women groups by providing training on the establishment of VSLAs (Village Savings and Loans groups). Is this type of activity considered under the Finance area?

A5: Any activity that meets the objectives of the partnership window as specified in the RFA will be considered.

Q6: We have also offered daycare facilities and professional supervision for toddlers whose mothers come to handpick coffee. This activity is twofold. It empowers women to be able to work in the coffee supply chain and reduces the risk of child labor if we include older kids 5-13 years old. (We have a proven new model which is called Coffee Camps, which provides educational opportunities to kids during the harvesting periods to lure them away from labor activities)

A6: Any activity that meets the objectives of the partnership window as specified in the RFA will be considered, assuming no new construction is involved.

Q1 : Y a-t-il une limite au nombre de MSP que nous pouvons demander? L'USAID a-t-elle des préférences ou des restrictions non écrites ? (Bien que pas encore approuvé, nous sommes actuellement dans la phase de co-développement du MSP de Zambie et ne voulons pas compromettre une approbation potentielle)

R1 : Non, ce mécanisme de partenariat est considéré comme indépendant des autres mécanismes de partenariat gérés par l'activité Systèmes et partenariats de marché (MSP). Il n'y a pas de limite au nombre de partenariats/subventions qu'une entreprise individuelle peut demander.

Q2: La construction est-elle autorisée? Peut-on proposer la construction ou l'amélioration d'une station de lavage/mise en pâte ? (Ce sont de petites constructions à faible impact qui augmentent la qualité (d'où le prix) du café.

R2: Tout coût lié à la construction– y compris les rénovations de bâtiments – ne peut être financé en vertu de cet appel de demandes, que ce soit par la subvention ou dans le cadre de la contribution individuelle en espèces. MSP définit les coûts de construction comme la construction, la modification, la réhabilitation, l'amélioration ou la réparation (y compris le dragage, l'excavation et la peinture) d'une variété de structures ou d'installations.

Q3 : Y a-t-il des KPI spécifiques associés aux projets visant à réduire les émissions (GES)? Des lignes directrices? Il y a beaucoup de discussions sur la façon de mesurer et de comptabiliser la réduction des GES. [Nous] avons clairement défini une méthodologie résultant de différentes approches et développements internes, mais nous voulons nous assurer que nous sommes précis lorsque nous proposons une réduction des GES.

R3: L'impact positif sur l'environnement n'est pas inclus comme critère dans la demande d'application au titre de cette installation.

Q4: Pourrait-on inclure des produits innovants visant à diversifier les revenus? Nous pensons aux produits « cascara » (enveloppe) à base de cerises de café.

R4: Oui, cela serait considéré comme un nouveau projet dans le cadre de cette opportunité de co-investissement .

Q5: Dans le passé, nous avons favorisé l'inclusion financière et autonomisé les groupes de femmes en fournissant une formation sur la création de VSLA (groupes villageois d'épargne et de prêts). Ce type d'activité est-il pris en compte dans le domaine finances?

R5: Toute activité qui répond aux objectifs de la fenêtre de partenariat tels que spécifiés dans l'appel de demandes sera prise en compte.

Q6 : Nous avons également offert des garderies et une supervision professionnelle pour les tout-petits dont les mères viennent cueillir du café à la main. Cette activité est double. Il permet aux femmes de pouvoir travailler dans la chaîne d'approvisionnement du café et réduit le risque de travail des enfants si nous incluons les enfants plus âgés de 5 à 13 ans. (Nous avons un nouveau

modèle éprouvé qui s'appelle Coffee Camps, qui offre des possibilités d'éducation aux enfants pendant les périodes de récolte pour les attirer loin des activités de travail)

R6: Toute activité qui répond aux objectifs de la fenêtre de partenariat tels que spécifiés dans l'appel de demandes sera prise en compte, en supposant qu'aucune nouvelle construction n'est impliquée.

September 27, 2022

Q1: A company can submit how many applications?

A1: Applicants can submit as many applications as they wish. Eligible applications will be assessed individually by MSP's Technical Evaluation Committee.

Q2: Projects that require construction are not often supported by USAID, however, within the framework of renewable energies, is a micro hydro project eligible for this call?

A2: Construction at any level or in any framework is not permitted under MSP partnerships.

Q3: Can MSP confirm that all application forms can be completed in French?

A3: MSP confirms that all applications can be submitted in French.

Q4: I wanted to know if the consideration is cash in the bank? Should we have a counterpart housed in our banks?

A4: The MSP team needs more information in order to respond. Please submit more a more detailed inquiry to grants_nof@ftf-msp.org as soon as possible.

Q5: Can a non-profit organization can submit two or three projects?

A5: This RFA is seeking to support sustainable business concepts from companies, which may include social enterprises, but not non-governmental organizations.

Q6. If the project is submitted by a consortium, is it eligible?

A6: Yes, however, one private sector entity would need to be the lead applicant and assume full responsibility for signing and managing the grant.

Q7. What are the budget ceilings per project? (Amount requested and percentage of co-financing)

A7: The total grant award amount we can issue for any one project is \$1,000,000 USD, with a 1:1 match (which is 50%/50%), the largest project under this grant can be \$2,000,000 USD.

Q8: I would like to know if the financing share is 50-50 or 1 and 3. Also, what is the minimum grant amount?

A8: The minimum grant amount is \$250,000 USD with a 1:1 match.

Q1 : Une entreprise peut soumettre combien de candidatures ?

R1 : Les candidats peuvent soumettre autant de candidatures qu'ils le souhaitent. Les candidatures éligibles seront évaluées individuellement par le comité d'évaluation technique du MSP.

Q2 : Les projets qui nécessitent des constructions ne sont pas souvent soutenus par l'USAID, cependant, dans le cadre des énergies renouvelables, un projet de micro hydro est-il éligible à cet appel ?

R2 : La construction à tout niveau ou dans tout cadre n'est pas autorisée dans les partenariats MSP.

Q3 : Le MSP peut-il confirmer que tous les formulaires de demande peuvent être remplis en français ?

R3 : MSP confirme que toutes les candidatures peuvent être soumises en français.

Q4 : Je voulais savoir si la contrepartie est en espèces à la banque ? Devrions-nous avoir une contrepartie hébergée dans nos banques ?

R4 : L'équipe MSP a besoin de plus d'informations pour répondre à cette question. Veuillez soumettre une demande plus détaillée à grant_nof@ftf-msp.org dès que possible.

Q5 : Une organisation à but non lucratif peut-elle soumettre deux ou trois projets ?

A5 : Cet RFA cherche à soutenir les concepts commerciaux durables des entreprises, qui peuvent inclure des entreprises sociales, mais pas des organisations non gouvernementales.

Q6. Si le projet est présenté par un consortium, est-il éligible ?

R6 : Oui, mais une entreprise du secteur privé devrait être le demandeur principal et assumer la responsabilité financière et contractuelle.

Q7. Quels sont les plafonds budgétaires par projet ? (Montant demandé et pourcentage de cofinancement)

A7 : Le montant total de la subvention que nous pouvons attribuer pour un projet est de 1,000,000 USD, avec une correspondance 1:1, le plus grand projet dans le cadre de cette subvention peut être de 2,000,000 USD.

Q8 : J'aimerais savoir si la part de financement est 50-50 ou 1 et 3. Aussi, quel est le montant minimum de la subvention ?

R8 : Le montant minimum de la subvention est de 250,000 USD avec une correspondance de 1:1.

October 4, 2022

Q1: I would like to know if we can tender the project in French for this call for expressions of interest from USAID within the framework of Market Systems and Partnerships Activity (MSP) in the DRC?

A1: Yes, MSP welcomes applications submitted in French.

Q1: J'aimerais savoir si nous pouvons lancer un appel d'offres pour le projet en Français pour cet appel à manifestation d'intérêt de l'USAID dans le cadre de l'activité systèmes de marché et partenariats (MSP) en RDC?

R1: Oui, MSP accepte les candidatures soumises en français.

October 25, 2022

DRC Applicant's Conference 2

19 October 2022

Q1: Will USAID/MSP consider business priorities that are outside the USAID priority areas or types of interventions? (i.e., regional focus, type of investments)

A1: Applications that respond to the objective(s) of the RFA and are within geographic zone specified in the RFA are eligible. Per section III (page 3) of the RFA, applicants must be legally registered to operate in the Democratic Republic of Congo at the time of award.

Q2: Will MSP consider funding activities that impact/results would be shown after 3 years (planting new varieties or implementing some climate resilience practices)? What would be the KPI for those activities? (Since the impact of the result will come after the project conclusion)

A2: MSP will issue performance-based grants for which payments are made upon accomplishment of predetermined results, referred to as milestones. In some cases, the impact may not be fully realized until after the period of performance, however, there should be some intermediary impacts that can be captured during the LOP.

Q3: I represent a co-operative registered in DRC. We have shareholder members, and we pay tax on profits. Can you confirm that we are eligible?

A3: A for-profit entity paying taxes on income is eligible as long as it is not otherwise deemed ineligible per page 4 of the RFP under the section for "Ineligible applicants".

Q4: Does USAID prioritize specific sectors within agriculture such as maize, coffee or rice? If so, could you share the list of priorities with us?

A4: No, under this RFA, there no specific agricultural crops which have been prioritized.

Q5: Can you give an example of loan or equity investments?

A5: An equity investment is defined as the purchase of shares of a company and a loan investment is defined as the use of funds to provide credit to stakeholders. An example of a loan investment in this context could be a firm providing credit (as part of their proposed activity) for inputs or other services to agricultural producers who are suppliers to that firm. An example of Equity Investment is when a firm issue shares to the public and acquires operating capital/equity. If proposing this type of engagement, the firm would need to contribute co-investment five times greater than the USAID contribution for the loan portion of the co-investment. The higher contribution requirement only applies to concepts which include loan or equity investments.

Q6: Is this grant type ruled under the USAID procurement exceptions of the GDAs?

A6: This RFA is unrelated to GDAs. Section VII of the RFA describes the Award Administration information and contains links to the related policies and regulations.

Q7: Is it allowed to present in the same project the objectives in two sectors, for example in agriculture and in energy?

A7: Yes, it is possible to submit an application that fulfills more than one objective or one that includes more than one business sector.

Q8: Does MSP accept new projects that are already at pilot stage and want to go to market and increase impact? For example, a project that is testing a model and have started it in a very low scale.

A8: Yes, pilot programs and concepts including market expansion are eligible; however, the purpose is not to fund existing operational costs. For pilots already underway, the applicant should explain why the pilot cannot scale without additional support.

Q9: Can you clarify what is meant by a "performance-based grant"?

A9: Per page 3 of the RFA,

“Performance-based grants: Payments under performance-based grants are made upon accomplishment of predetermined results, referred to as milestones. Milestones are agreed between MSP and the partner prior to the grant being awarded. The specific type of performance-based grant will be a fixed amount award (FAA) agreement under USAID regulations. MSP and the applicant will agree to the metrics and verification methods of those milestones during the development of the final grant award, giving latitude to the partner on how it will accomplish the agreed milestones”

Q10: Can we present a file in consortium and constitute a counterpart of the fund?

A10: MSP allows for consortiums to apply, but there must be a lead fiduciary applicant that is a private sector entity.

Q11: If a project has a ticket size over \$2M but is only seeking \$500,000 from MSP, would it still be eligible?

A11: Yes, MSP requires **at least** one-to-one matching investment from applicants, although more can be contributed.

Q12: What is the US' interest in investing in DRC's agricultural sector, what do they hope to gain from this relationship?

A12: Please see the objective of the partnership on Page 1 of the RFA.

Q13: What type of decolonial framework are you all working with to ensure equitable practices starting from the application process to the implementation phase?

A13: MSP has not adopted an explicit decolonial framework as part of this partnership facility and encourages local firms to apply.

Q14: Why is this MSP award only 2 years and not 3 years. It seems not too much time to deliver sustainable results.

A14: MSP looks to support sustainable business models that will be rapidly put forward, therefore the estimated period of performance for is 24 months.

Q15: I am investing in a very neglected region of the DRC, the Province of Maindombe, would you consider my current investment in the warehouse-storage activities as part of my matching fund

A15: MSP only considers new costs required for the proposed MSP activity. Page 5 of the RFA states “Please note that neither the investment from the applicant nor the investment requested from MSP can cover costs already incurred, in-kind contributions...” However, future costs that have not yet been incurred can count towards the applicant’s co-investment. All budget lines must be clearly linked to specific partnership activities.

Q16: I would like to know if the kind of energy project that is admissible since construction in all its forms is not accepted in this program.

A16: This may include but not limited to technologies that improve households’ access to renewable energy that can improve on-farm productivity or improve access to electricity to better support processing and cold chain warehousing investments.

Q17: My question is whether the proposals that we are going to submit even in the energy part must necessarily be linked to the Agricultural Sector?

A17: The proposal should be linked to one or more of the RFA objectives to be accepted for review process. Multiple sectors are eligible and need not be linked to one another.

Q18: How do the applicant proof that they have the capacity to contribute their share?

A18: MSP will conduct due diligence and cost verification processes during the co-development process – this includes reviewing quotes on budget items and normal business-related documents to prove the operationalization and procedures of the partner organization.

Q19: Is it a sine qua non to have part of the funding (at our level) or should we rely on full funding from the MSP?

A19: The MSP partnership program requires applicants to contribute a cash co-investment to the proposed activity 50% or greater than the value of total investment value (1:1 ratio, partner to MSP investment). Please see page 5 of the RFA regarding the applicant contribution requirements.

Q20: Is it possible that an agricultural concession (a field) can constitute co-financing?

A20: The acquisition of land cannot be included, nor the cost of land already owned by the applicant. Leasing of new land can count towards the firm’s co-investment contribution only. For example, a company that already owned agricultural land could not gift the land to smallholders as part of their co-investment for this activity.

Q21: Can land be used as a co-investment contribution in an MSP award?

A21: Please see the response to Q20.

Q22: My company is an agro processor (processes palm oil purchased from smallholder farmers), but end-product is soap. There is no "Feed the Future" angle, though the company is a significant market maker, and reduces dependence on imports. Is it in scope?

A22: Any business concept that meets one of the RFA objectives stated on page 1 of the RFA is eligible.

Q23: Can the grant be used to finance working capital? (The factory purchases raw palm oil from smallholder farmers and needs working capital to make these purchases. 50% of this can be financed with the own balance sheet)

A23: Any business concept that meets one of the RFA objectives stated on page 1 of the RFA is eligible.

Q24: Are the foundations that support women and young people also authorized to participate in the call for tenders or only companies?

A24: The applicant is eligible provided it is either a financial institution, investor, business, business service organization, industry/sector organization, trade, or other private sector association. MSP allows for consortiums to apply, but there must be a lead fiduciary applicant that is a private sector entity.

Q25: As breeding is often associated with agriculture, I just wanted to know if breeding projects are also affected by the subsidy. If we have a project whose total amount is \$250,000, would it be possible for you to subsidize half, that is \$125,000 and the rest goes to the project leader?

A25: In regard to breeding, any business concept that meets one of the RFA objectives stated on page 1 of the RFA is eligible. In regard to project amount, the minimum total project value should be \$500,000, given that the minimum target amount for a grant award is \$250,000 and the corresponding 1:1 co-investment match would be \$250,000.

Q26: Our company AA is planning to apply for this grand opportunity together with BB as a subcontractor. We would like to hear from you if the BB external share can be recognized as a matching funding for this grant?

A26: MSP allows for consortiums to apply, but there must be a lead fiduciary applicant that is a private sector entity. The matching contribution cannot be split amongst consortium partners.

Conférence des candidats de la RDC 2

19 octobre 2022

Q1: L'USAID/MSP tiendra-t-il compte des priorités commerciales qui ne relèvent pas des domaines prioritaires ou des types d'interventions de l'USAID ? (c.-à-d., orientation régionale, type d'investissements)

A1: Les candidatures qui répondent aux objectifs de l'appel de demandes et qui se trouvent dans la zone géographique spécifiée dans l'appel de demandes sont éligibles. Conformément à la section III

(page 3) de la RFA, les candidats doivent être légalement enregistrés pour opérer en République démocratique du Congo au moment de l'attribution.

Q2: Le MSP envisagera-t-il de financer des activités dont l'impact/les résultats seraient visibles après 3 ans (plantation de nouveaux cépages ou mise en œuvre de certaines pratiques de résilience climatique) ? Quel serait le KPI pour ces activités ? (Puisque l'impact du résultat viendra après la conclusion du projet)

A2: Le MSP émettra des subventions basées sur la performance pour lesquelles les paiements sont effectués à l'atteinte de résultats prédéterminés, appelés jalons. Dans certains cas, l'impact peut ne pas être pleinement réalisé avant la fin de la période d'exécution, cependant, il devrait y avoir des impacts intermédiaires qui peuvent être capturés pendant la LOP.

Q3: Je représente une coopérative enregistrée en RDC. Nous avons des membres actionnaires et nous payons des impôts sur les bénéfices. Pouvez-vous confirmer que nous sommes éligibles ?

A3: Une entité à but lucratif payant des impôts sur le revenu est éligible tant qu'elle n'est pas autrement jugée inéligible conformément à la page 4 de la DP sous la section « Candidats non éligibles ».

Q4: L'USAID accorde-t-elle la priorité à des secteurs spécifiques de l'agriculture tels que le maïs, le café ou le riz ? Si oui, pourriez-vous partager la liste des priorités avec nous ?

A4: Non, dans le cadre de cet appel de demandes, il n'y a pas de cultures agricoles spécifiques qui ont été priorisées.

Q5: Pouvez-vous donner un exemple de prêts ou d'investissements en actions ?

A5: Un investissement en actions est défini comme l'achat d'actions d'une entreprise et un investissement sous forme de prêt est défini comme l'utilisation de fonds pour fournir un crédit aux parties prenantes. Un exemple d'investissement sous forme de prêt dans ce contexte pourrait être une entreprise qui accorde un crédit (dans le cadre de son activité proposée) pour des intrants ou d'autres services aux producteurs agricoles qui sont ses fournisseurs. Un exemple d'investissement en actions est lorsqu'une entreprise émet des actions au public et acquiert un capital d'exploitation / des fonds propres. Si elle propose ce type d'engagement, l'entreprise devra contribuer à un co-investissement cinq fois supérieur à la contribution de l'USAID pour la partie prêt du co-investissement. L'exigence de contribution plus élevée ne s'applique qu'aux concepts qui incluent des prêts ou des investissements en actions.

Q6: Ce type de subvention est-il régi par les exceptions d'approvisionnement de l'USAID des GDA ?

A6: Cet appel d'offres n'est pas lié aux GDA. La section VII de l'appel de demandes décrit les informations sur l'administration des bourses et contient des liens vers les politiques et réglementations connexes.

Q7: Est-il permis de présenter dans un même projet les objectifs dans deux secteurs, par exemple dans l'agriculture et dans l'énergie ?

A7: Oui, il est possible de déposer une demande qui répond à plus d'un objectif ou qui comprend plus d'un secteur d'activité.

Q8: Le MSP accepte-t-il de nouveaux projets qui sont déjà au stade pilote et qui souhaitent se lancer sur le marché et augmenter leur impact ? Par exemple, un projet qui teste un modèle et qui l'a démarré à très petite échelle.

A8: Oui, les programmes pilotes et les concepts incluant l'expansion du marché sont éligibles ; cependant, le but n'est pas de financer les coûts opérationnels existants. Pour les pilotes déjà en cours, le candidat doit expliquer pourquoi le pilote ne peut pas évoluer sans un soutien supplémentaire.

Q9: Pouvez-vous préciser ce que l'on entend par « subvention basée sur la performance » ?

A9: Selon la page 3 de la RFA,

« Subventions basées sur la performance : les paiements au titre des subventions basées sur la performance sont effectués après l'atteinte de résultats prédéterminés, appelés jalons. Les jalons sont convenus entre le MSP et le partenaire avant l'attribution de la subvention. Le type spécifique de subvention basée sur la performance sera un accord d'attribution d'un montant fixe (FAA) en vertu des réglementations de l'USAID. Le MSP et le candidat conviendront des mesures et des méthodes de vérification de ces étapes lors de l'élaboration de l'attribution finale de la subvention, laissant ainsi au partenaire la latitude nécessaire pour accomplir les étapes convenues »

Q10: Peut-on présenter un dossier en consortium et constituer une contrepartie du fonds ?

A10: Le MSP permet aux consortiums de postuler, mais il doit y avoir un candidat fiduciaire principal qui est une entité du secteur privé.

Q11: Si un projet a une taille de ticket supérieure à 2 millions de dollars mais ne demande que 500 000 dollars au MSP, serait-il toujours éligible ?

A11: Oui, le MSP nécessite au moins un investissement de contrepartie individuel de la part des candidats, bien que des contributions supplémentaires puissent être apportées.

Q12: Quel est l'intérêt des États-Unis à investir dans le secteur agricole de la RDC, qu'espèrent-ils gagner de cette relation ?

A12: Veuillez consulter l'objectif du partenariat à la page 1 de l'appel de demandes.

Q13: Avec quel type de cadre décolonial travaillez-vous tous pour garantir des pratiques équitables depuis le processus de demande jusqu'à la phase de mise en œuvre ?

A13: Le MSP n'a pas adopté de cadre décolonial explicite dans le cadre de cette facilité de partenariat et encourage les entreprises locales à postuler.

Q14: Pourquoi ce prix MSP n'est-il que de 2 ans et non de 3 ans. Il ne semble pas trop de temps pour fournir des résultats durables.

A14: MSP cherche à soutenir des modèles commerciaux durables qui seront rapidement mis en avant, donc la période de performance estimée est de 24 mois.

Q15: e suis en train d'investir dans une région très négligée de la RDC, la Province de Maindombe, considérez-vous mon investissement actuel dans les activités d'entrepôt-stockage comme faisant partie de mon fonds de contrepartie

A15: Le MSP ne prend en compte que les nouveaux coûts requis pour l'activité MSP proposée. La page 5 de l'appel de demandes indique "Veuillez noter que ni l'investissement du demandeur ni l'investissement demandé au MSP ne peuvent couvrir les coûts déjà encourus, les contributions en nature..." Cependant, les coûts futurs qui n'ont pas encore été encourus peuvent être pris en compte dans la co-investissement. Toutes les lignes budgétaires doivent être clairement liées à des activités de partenariat spécifiques.

Q16: J'aimerais savoir si le type de projet énergétique admissible puisque la construction sous toutes ses formes n'est pas accepté dans ce programme

A16: Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, les technologies qui améliorent l'accès des ménages à l'énergie renouvelable qui peut améliorer la productivité à la ferme ou améliorer l'accès à l'électricité pour mieux soutenir les investissements dans la transformation et l'entreposage de la chaîne du froid.

Q17: Ma question est de savoir si les propositions que nous allons soumettre même dans la partie énergie doivent nécessairement être liées au secteur agricole ?

A17: La proposition doit être liée à un ou plusieurs des objectifs de l'appel de demandes pour être acceptée pour le processus d'examen. Plusieurs secteurs sont éligibles et n'ont pas besoin d'être liés les uns aux autres.

Q18: Comment le demandeur prouve-t-il qu'il a la capacité d'apporter sa contribution ?

A18: Le MSP mènera des processus de diligence raisonnable et de vérification des coûts pendant le processus de co-développement - cela comprend l'examen des devis sur les postes budgétaires et les documents commerciaux normaux pour prouver l'opérationnalisation et les procédures de l'organisation partenaire.

Q19: Est-ce une condition sine qua non pour avoir une partie du financement (à notre niveau) ou faut-il compter sur le financement intégral du MSP ?

A19: Le programme de partenariat MSP exige que les candidats contribuent un co-investissement en espèces à l'activité proposée de 50 % ou plus que la valeur de la valeur totale de l'investissement (ratio 1: 1, partenaire sur investissement MSP). Veuillez consulter la page 5 de l'appel de demandes concernant les exigences de contribution du demandeur.

Q20: Est-il possible qu'une concession agricole (un champ) puisse constituer un cofinancement ?

A20: L'acquisition d'un terrain ne peut être incluse, ni le coût d'un terrain déjà possédé par le demandeur. La location de nouveaux terrains ne peut compter que pour la contribution au co-investissement de l'entreprise. Par exemple, une entreprise qui possédait déjà des terres agricoles ne pouvait pas donner ces terres à de petits exploitants dans le cadre de leur co-investissement pour cette activité.

Q21: Le terrain peut-il être utilisé comme contribution de co-investissement dans une subvention MSP ?

A21: Veuillez consulter la réponse à la Q20.

Q22: Mon entreprise est un agro-transformateur (transforme l'huile de palme achetée auprès de petits exploitants agricoles), mais le produit final est le savon. Il n'y a pas d'angle "Feed the Future", bien que l'entreprise soit un important teneur de marché et réduise sa dépendance aux importations. Est-ce dans la portée ?

A22: Tout concept d'entreprise qui répond à l'un des objectifs de l'appel de demandes indiqué à la page 1 de l'appel de demandes est éligible.

Q23: La subvention peut-elle être utilisée pour financer le fonds de roulement ? (L'usine achète de l'huile de palme brute auprès de petits exploitants agricoles et a besoin d'un fonds de roulement pour effectuer ces achats. 50 % de ce montant peut être financé par son propre bilan)

A23: Tout concept d'entreprise qui répond à l'un des objectifs de l'appel de demandes indiqué à la page 1 de l'appel de demandes est éligible.

Q24: Les fondations qui soutiennent les femmes et les jeunes sont-elles également autorisées à participer à l'appel d'offres ou uniquement les entreprises ?

A24: Le candidat est éligible à condition qu'il s'agisse d'une institution financière, d'un investisseur, d'une entreprise, d'une organisation de services aux entreprises, d'une organisation industrielle/sectorielle, d'un commerce ou d'une autre association du secteur privé. Le MSP permet aux consortiums de postuler, mais il doit y avoir un candidat fiduciaire principal qui est une entité du secteur privé.

Q25: L'élevage étant souvent associé à l'agriculture, je voulais juste savoir si les projets d'élevage sont également concernés par la subvention. Si on a un projet dont le montant total est de 250 000 \$, serait-il possible que vous subventionniez la moitié, soit 125 000 \$ et que le reste aille au porteur de projet ?

A25: En ce qui concerne l'élevage, tout concept d'entreprise qui répond à l'un des objectifs de l'appel de demandes indiqué à la page 1 de l'appel de demandes est éligible. En ce qui concerne le montant du projet, la valeur totale minimale du projet devrait être de 500 000 \$, étant donné que le montant cible minimum pour une subvention est de 250 000 \$ et que le co-investissement correspondant 1:1 serait de 250 000 \$.

Q26: Notre société AA prévoit de postuler pour cette grande opportunité avec BB en tant que sous-traitant. Nous aimerions savoir si la part externe BB peut être reconnue comme un financement de contrepartie pour cette subvention ?

A26: Le MSP permet aux consortiums de postuler, mais il doit y avoir un candidat fiduciaire principal qui est une entité du secteur privé. La contribution de contrepartie ne peut pas être répartie entre les partenaires du consortium.

November 01, 2022

Q1. May a member of the consortium submitting an application, but not the lead applicant, be the implementing and contractually responsible entity for the grant? Is there flexibility during the post-application co-creation process to allow for this determination? In this instance, the 'contracted' entity would be the source of co-investment, would not be registered in the DRC nor would the 'contracted' entity be the beneficiary of the grant funds. Rather, the applicant, who would be registered in the DRC, would be the intended beneficiary of all investments.

A1: The submitting member of the consortium should be the lead applicant, also referred to as the lead fiduciary agent (LFA) and is contractually responsible for the grant. The determination of who should be the LFA should be determined by the consortium before submitting the application. The LFA must be legally registered to operate in the Democratic Republic of Congo at the time of award. To confirm, the LFA is the beneficiary/recipient of grant funds, not another member of the consortium. However, other members of the consortium may benefit from co-implementing the project the grant funds are supporting.

Q2. May the lead applicant, and the implementing party contractually responsible, be the co-investing party but not the intended recipient of the grant funds? In this instance, the locally registered for-profit entity would be part of the applying consortium and the intended beneficiary of the grant while the lead applicant would be the implementer and co-investor but not registered in the DRC. The beneficiary would be part of the consortium applying, just not the lead applicant, nor the primary source of co-investment.

A2: Please refer the Answer to Q1.

01 novembre 2022

Q1: Un membre du consortium soumettant une candidature, mais pas le candidat principal, peut-il être l'entité chargée de la mise en œuvre et contractuellement responsable de la subvention ? Y a-t-il de la flexibilité pendant le processus de co-crédation post-application pour permettre cette détermination ? Dans ce cas, l'entité « sous contrat » serait la source du co-investissement, ne serait pas enregistrée en RDC et l'entité « sous contrat » ne serait pas non plus le bénéficiaire des fonds de la subvention. Au contraire, le demandeur, qui serait enregistré en RDC, serait le bénéficiaire prévu de tous les investissements.

A1: Le membre soumissionnaire du consortium doit être le candidat principal, également appelé agent fiduciaire principal (LFA) et est contractuellement responsable de la subvention. La détermination de qui devrait être le LFA doit être déterminée par le consortium avant de soumettre la candidature. Le LFA doit être légalement enregistré pour opérer en République démocratique du Congo au moment de l'attribution. Pour confirmer, le LFA est le bénéficiaire/récepteur des fonds

de subvention, et non un autre membre du consortium. Cependant, d'autres membres du consortium peuvent bénéficier de la mise en œuvre conjointe du projet soutenu par les fonds de subvention.

Q2: Le candidat principal, et la partie chargée de la mise en œuvre contractuellement responsable, peuvent-ils être la partie co-investisseur mais pas le destinataire prévu des fonds de la subvention ? Dans ce cas, l'entité à but lucratif enregistrée localement ferait partie du consortium demandeur et serait le bénéficiaire prévu de la subvention, tandis que le demandeur principal serait l'exécutant et le co-investisseur mais non enregistré en RDC. Le bénéficiaire ferait partie du consortium candidat, mais pas le candidat principal, ni la principale source de co-investissement.

A2: Veuillez vous référer à la réponse à Q1.